

INTÉGRER LE COMITÉ DES PLACEMENTS (INVESTISSEMENTS)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
ECV062	3 h	Expertise	Classe virtuelle	540,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Aider à identifier les sujets complexes et les risques financiers.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Permet de comprendre dans son ensemble, l'impact du financier sur les grands équilibres de l'organisme.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Cadre d'exercice du comité des placements
- 1. Role et missions
- 2. Composition, fonctionnement et organisation
- B. Sujets traités par le comité des placements
- 1. Dispositif d'encadrement de la gestion déléguée des placements (mandats, fonds..)
- 2. Valorisation des placement (bilan social et prudentiel)
- 3. Politique de gestion financière et rendement des actifs
- 4. Suivi de la performance des rendements financiers des placements
- C. Profil de risques du portefeuille d'actifs (facteur de sensibilité)

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Administrateurs

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base sur les actifs financiers et en comptabilité d'assurance.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 19:18